

Le Moulin d'Oléron



 Route des Huîtres
17550 DOLUS D'OLÉRON
Tél. : 05 46 75 23 49
Fax : 05 46 85 60 63

Dossier de présentation Classes de Mer « le Moulin d'Oléron »



LE MOULIN D'OLÉRON

Sur l'île d'Oléron, notre centre est implanté en bordure littoral, entre les villes du Château d'Oléron et Dolus d'Oléron, au cœur de la zone ostréicole et de la réserve naturelle de Moëze. Le centre a une situation privilégiée pour étudier la richesse du milieu marin et de la vie insulaire.

Il propose un accueil aux groupes scolaires, de la maternelle au secondaire, adapté au projet de l'enseignant et aux niveaux des élèves.

Il est ouvert également aux groupes avec des possibilités d'hébergement en pension complète ou demi-pension, ou pour des événements festifs.

ADMINISTRATION

Le Moulin d'Oléron
Route des Huîtres
17550 Dolus d'Oléron

Tél. : 05 46 75 23 49
Fax. : 05 46 85 60 63

centre.moulin.oleron@trema-asso.fr

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

AGRÉMENTS DU CENTRE

Jeunesse et sport
017.140.004

Éducation Nationale
Inscrit sur la liste départementale des centres d'accueil

Commission de Sécurité
16 juin 2017

L'ÉQUIPE

Un directeur,
Une responsable administrative et commerciale
Un agent d'accueil
Un agent technique
5 animateurs spécialisés « milieu marin »
Un chef de cuisine et 1 cuisinier
6 agents de service polyvalents
1 chauffeur de transport en commun

CHARTRE D'ACCUEIL

Préparation du séjour

- Des propositions d'animations avec des tarifs étudiés et adaptés.
- Une convention qui garantit les engagements pris pour l'organisation du séjour.
- Une personne ressource sur la structure pour vous aider à préparer le contenu de votre séjour.

Accueil

- Un animateur qui assure l'accueil, le suivi tout au long du séjour et le départ.
- Un animateur unique référent pour chaque classe.

Restauration

- Des prestations de qualité et adaptées.
- Elaboration de menus variés et adaptés aux groupes.
- Le respect des contre-indications alimentaires et régimes particuliers.
- Le respect des normes d'hygiène (HACCP) en cuisine.
- Une alimentation à base de produits frais et régionaux.
- Une présentation des plats soignée et attractive.
- Une prestation du service conviviale.

Hébergement

- Des bâtiments fonctionnels de plain-pied.
- La propreté quotidienne des chambres et des sanitaires
- La sécurité et la conformité des installations
- Un mobilier répondant à la norme collectivité
- Une disponibilité du personnel pour répondre à des besoins spécifiques (lingerie pour les séjours de plus de 5 jours, nettoyage particulier...)

Animation

- Des animateurs et des intervenants qualifiés ou agréés par des autorités compétentes
- Des animations culturelles, sportives et environnementales
- Des animations en lien avec votre projet pédagogique
- Des projets adaptés aux publics concernés

Démarche qualité

- Une démarche d'amélioration continue
- Une équipe qualifiée, pluridisciplinaire, consciente de sa mission sociale et éducative
- Un contrôle régulier de la qualité de nos prestations
- Une écoute de vos remarques et vos suggestions avant, pendant et après le séjour (bilan de séjour remis à l'arrivée)

LA VIE AU CENTRE

Généralités :

La vie en collectivité nécessite de respecter :

- Le personnel du centre et leur travail
- Les horaires des repas
- Les horaires pour le départ et retour sur les lieux d'activités
- Les locaux et l'environnement : triez les déchets, déposez les papiers et déchets dans les poubelles, être attentif aux économies d'énergie (lumières, robinets,...)

Pour information :

- Une permanence est assurée 24h/24 par le centre. Par contre, la sécurité et la surveillance des enfants restent sous l'entière responsabilité de l'enseignant pendant toute la durée du séjour.
- Il est indispensable d'organiser la sécurité des enfants à tout moment de la journée : temps de classe ou d'activités, détente après les repas, présence dans les bâtiments...

En cas de déclenchement de l'alarme incendie :

- Evacuation immédiate du ou des bâtiments
- Rassemblement sur l'aire de jeux
- Suivre les consignes incendie affichée dans le hall de chaque bâtiment.
- Prévenir la personne de veille (le numéro de téléphone est affiché dans le hall de chaque bâtiment)

Les soins :

Le centre n'assume aucune responsabilité : la distribution des médicaments ne peut se faire que sur prescription médicale sous le contrôle de l'enseignant.

En cas d'enfant malade durant le séjour, il convient de prévenir votre animateur ou de vous présenter au bureau si vous souhaitez qu'un rendez-vous chez un médecin soit pris (attention les médecins ne se déplacent pas sur le centre).

Si un enfant est malade et ne peut pas participer aux activités ou aux repas, il faut prévoir la présence d'un accompagnateur qui reste auprès de lui.

Prévoir un moyen de paiement, la structure n'avance pas les frais médicaux.

Anniversaires :

Ils sont à nous indiquer sur la fiche de liaison à nous retourner un mois avant votre arrivée. Les anniversaires sont fêtés tous ensemble en cours de séjour.

Courrier :

Départ : le courrier est à déposer à l'accueil avant 11h et à récupérer en début d'après midi. Pensez à préciser aux parents d'indiquer le nom de l'école et les nom et prénom de l'enfant sur les courriers. Sans ces indications, il ne pourra pas être distribué.

Pour vous simplifier le séjour, des cartes postales de l'île d'Oléron sont en vente à l'accueil, la vente est à organiser avec l'animateur en début de séjour.

Hébergement

Les bâtiments d'hébergement peuvent être sécurisés pendant la nuit.
Les lits superposés sont interdits au moins de 6 ans (décret du 25.08.95)
La literie est fournie par le centre pour tous les séjours, mais pas le linge de toilette.

Pour un séjour et des chambres agréables, il est demandé de :

Circuler en chaussons dans le bâtiment.
Tirer la chasse d'eau dans les toilettes,
Faire son lit le matin et éviter de laisser des affaires au sol pour faciliter le ménage quotidien des chambres
Eviter le gaspillage : fermer les robinets, éteindre les lumières...
Respecter le sommeil des autres
Signaler à l'accueil les problèmes : lampe grillée, fuite, etc pour une intervention dans les meilleurs délais

Pour une fin de séjour organisée, il est demandé de :

Libérer les chambres en matinée
Défaire les lits et entreposer les housses de couette, taies et drap-housse dans le couloir et plier les couettes sur les lits
Entreposer les bagages dans le hall du bâtiment.

Salle de classe

Chaque classe dispose de sa propre salle équipée de 2 postes informatiques, pour vous permettre de mettre à jour le journal « on donne des nouvelles.com » ou de télécharger vos cartes numériques en créant un répertoire photos

Des documents pédagogiques en lien avec votre planning d'activités vous seront adressés par mail suite à votre séjour.

Le temps de classe est géré par l'enseignant, nous demandons aux enfants de ramasser les papiers par terre, ranger les chaises après la classe et ranger leurs affaires.

Restauration

Horaires :

Petit déjeuner à 8h15

Déjeuner à 12h15

Goûter : selon les activités

Diner à 19h00 de septembre à fin avril et 19h30 de mai à fin août

Trois repas par jour sont préparés et servis par le personnel du centre : Afin que les moments de repas soient agréables pour tous, il est demandé aux enfants de :

Découvrir les plats en goûtant un peu à tout
Eviter de crier et parler trop fort à table
Eviter de se lever, seul le pain et l'eau sont en libre-service
Rassembler en fin de repas les couverts et assiettes en bout de table et nettoyer sa table

Nous aménageons les repas pour les régimes particuliers (contre-indications médicales, allergies) : merci de nous prévenir avant le séjour en l'indiquant sur la fiche de liaison (nous joindre le PAI en cas de contre-indication alimentaire).

Activités :

L'enseignant assume de façon permanente la responsabilité de la classe. Il peut, être déchargé momentanément de la surveillance de son groupe d'élèves confié à des intervenants extérieurs, sous réserve :

- que le groupe soit toujours encadré par 2 adultes au minimum
- qu'il réside sur le lieu de l'accueil
- qu'il sache constamment où sont tous ses élèves, et qu'en cas d'incident il puisse être très rapidement sur place
- que les intervenants extérieurs aient été régulièrement autorisés et placés sous son autorité

Déplacements : prévoir la présence d'1 adulte pour 10 enfants dans les déplacements ou 1 pour 8 pour les maternelles (normes E.N).

Déplacements en car : vérifier les horaires auprès de votre animateur.

Si vous utilisez les car du centre, veillez à respecter les horaires (nos cars ont souvent plusieurs rotations à effectuer)

Pêche à pied : elle se déroule à marée basse, avec un départ à marée descendante et un retour à l'étal.

Piscine :

- Ouverte de Juin à fin Août suivant la météo.
- Elle est placée sous la surveillance d'un brevet d'état (BNSSA)
- La présence des enseignants est obligatoire
- Si vous souhaitez profiter de la piscine pendant votre séjour, il convient d'en informer le centre (15 jours avant le début de votre séjour)

La baignade en mer est strictement interdite hors juillet-août.

Voile :

- L'activité n'est possible que sous certaines conditions météorologiques, à la seule appréciation du moniteur chargé de cette activité, titulaire du Brevet d'Etat Voile.
- Obligation d'avoir pour chaque enfant, une « attestation de natation pour la pratique de la voile », délivrée par un maître-nageur.

Réglementations

Les classes de découverte se situent depuis le 21/09/99 dans le cadre des sorties scolaires avec nuitées. (circulaires n° 99-136 du 21/09/1999 BOEN hors-série n°7 du 23/09/99).

Encadrement spécifique à certaines activités :

Circulaire n°80-35 et 80-068 du 08/02/80

Note de service n°84-027 du 13/01/84 (BOEN n°4 du 26/01/84)

Le centre et ses équipements

Le centre, entièrement clôturé, est implanté dans une pinède de 4 hectares en pleine réserve de Moeze Oléron.



Il dispose de :

4 bâtiments d'hébergement de plain-pied (1 bâtiment de 63 couchages avec douche et toilettes dans chaque chambre pouvant accueillir 2 classes et 3 bâtiments de 39 couchages avec sanitaires collectifs)

Une salle à manger lumineuse donnant sur le parc

Une salle polyvalente qui peut servir notamment pour les veillées

Une aire de jeux, un terrain de basket, un mini golf, une piscine ouverte de juin à fin août (surveillance assurée par un MNS, lors d'accueil de classes), des tables de ping-pong (prêt du matériel à l'accueil du centre).



L'île d'Oléron en quelques mots

L'île d'Oléron est située dans le golfe de Gascogne, en région Nouvelle-Aquitaine, au large des côtes de la Charente-Maritime dont elle fait partie, à 1,5 km de la pointe Espagnole et à 14,5 km au nord de l'estuaire de la Gironde.

Avec les îles de Ré, d'Aix, Madame et Nôle, elle fait partie de l'archipel charentais. Elle est séparée de la presqu'île de Marennes par le coureau d'Oléron, au nord, et de la presqu'île d'Arvert par le pertuis de Maumusson, au sud.

Plus grande île française métropolitaine après la Corse, avec 30 km de long sur 8 km dans sa plus grande largeur, elle a une superficie de 174 km² et plus de 21 000 habitants permanents.

Au cours de son histoire, elle fait tantôt partie de l'ancienne province de l'Aunis, tantôt de l'ancienne province de Saintonge, au gré des nombreuses guerres, surtout pendant la période médiévale.

Depuis 1966, l'île est reliée au continent par un pont routier, long de 2 862 mètres qui est le plus vieux pont de France à relier le continent à une île.

Célébrée par Pierre Loti, elle est surnommée « Oléron la lumineuse » en raison de son fort taux d'ensoleillement tout au long de l'année.

